

Bilan gaz à effet de serre 2018

Depuis 2007, un Bilan gaz à effet de serre (Bilan GES) est réalisé pour l'ensemble des activités du Groupe L'Oréal. Ce Bilan est effectué conformément aux règles du *GHG Protocol*, reconnues internationalement.

L'outil Bilan GES a fait l'objet en 2017 d'un travail d'amélioration sur l'ensemble des scopes afin d'affiner les périmètres, les données d'entrée, et d'aligner les facteurs d'émission avec ceux de l'outil SPOT (*Sustainable Product Optimisation Tool* : outil spécifique du Groupe pour évaluer l'empreinte environnementale et sociale des produits). En 2018, le scope 3 du Bilan GES a fait l'objet d'un travail d'amélioration des données d'entrée et des facteurs d'émission.

En 2019, le Groupe a réactualisé le calcul de son empreinte carbone portant sur l'activité 2018. L'étude montre que l'étape la plus impactante en termes d'émissions de gaz à effet de serre est la phase d'utilisation chez le consommateur, lorsque ce dernier utilise de l'eau chaude. Elles représentent 50 % de la totalité des émissions liées à l'activité du Groupe.

Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)

Les émissions directes de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de la consommation de gaz et de fioul de l'ensemble des sites du Groupe (production, distribution, administration et recherche).

Les calculs sont fondés sur des données spécifiques :

- pour chaque source d'énergie (gaz naturel, fioul), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent (recommandé par le *GHG Protocol*) ;
- les émissions de gaz à effet de serre liées aux gaz réfrigérants sont également incluses.

Le total de ces émissions directes est de 54 282 tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂).

Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2 Market Based)

Les émissions indirectes de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de la consommation d'électricité et d'énergie fournies par les réseaux de chaleur de l'ensemble des sites du Groupe (production, distribution, administration et recherche).

Les calculs sont fondés sur des données spécifiques :

- pour chaque source d'énergie (vapeur, électricité, réseau de chaleur), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent ;
- pour l'électricité, le Groupe utilise le facteur d'émission du fournisseur local, s'il est disponible. Dans le cas contraire, il applique le dernier facteur fourni par l'Agence Internationale de l'Énergie ;
- pour la vapeur et les réseaux de chaleur, le Groupe utilise le facteur d'émission donné par les fournisseurs.

Le total de ces émissions indirectes est de 34 633 teqCO₂.

Amélioration de la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre du Groupe L'Oréal

Dans le cadre de nos engagements *Science Based Targets** et dans la continuité des améliorations réalisées en 2017 et en 2018 sur l'outil Bilan GES, un travail visant à affiner le périmètre des émissions de CO₂ amont et aval du scope 3 du Groupe a été initié. Dans cette optique, et en accord avec les règles du *GHG Protocol*, deux catégories actuellement incluses dans le scope 3 – les véhicules en location longue durée et les boutiques – font l'objet d'une analyse approfondie. Un transfert des émissions associées à ces deux catégories du scope 3 vers les scopes 1 et 2 pourrait être une possibilité pertinente.

En 2018, les émissions totales sont estimées à 56 500 tonnes pour les véhicules en location longue durée et à 23 500 tonnes pour les boutiques (soit 80 000 tonnes au total, dans la catégorie « actifs loués en amont »). Contrairement aux émissions de gaz à effet de serre directes (scope 1) et indirectes (scope 2 *Market Based*) précédemment mentionnées, ces émissions ne sont pas intégrées à notre reporting mensuel. Elles ont été estimées lors de la réalisation du Bilan GES annuel de L'Oréal, à partir des données consolidées en 2018 à l'échelle Groupe.

* L'Oréal s'est engagé à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue de ses scopes 1, 2 et 3 d'ici à 2030 (par rapport à 2016). (<https://www.loreal.fr/sharing-beauty-with-all-produire/reduire-les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/croissance-bas-carbone-le-defi-releve>)

Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)

Les quantités d'émissions de CO₂ des différents postes du scope 3 sont de 11 944 milliers de tonnes équivalent CO₂ et se décomposent comme suit :

En amont :

1. Produits et services achetés : 3 338 kilotonnes (kt)
2. Biens d'équipement : 513 kt
3. Activités impliquant une consommation de combustible ou d'énergie (celles qui ne sont pas incluses dans les émissions des scopes 1 et 2) : 137 kt
4. Transport et distribution en amont : 160 kt
5. Déchets générés par les sites : 20 kt
6. Déplacements professionnels : 157 kt
7. Déplacements domicile-travail des salariés : 103 kt
8. Actifs loués en amont : 100 kt

En aval :

9. Transport et distribution en aval : 693 kt
10. Traitement des produits vendus : 0 kt
11. Utilisation des produits vendus : 5 979 kt
12. Traitement des produits vendus en fin de vie : 572 kt
13. Actifs loués en aval : 0 kt
14. Franchises : 0 kt
15. Investissements : 82 kt

Les estimations de quantités de CO₂ sont réalisées avec des facteurs d'émission qui intègrent tous les gaz à effet de serre. Les facteurs d'émission employés sont issus de bases de données (Agence Internationale de l'Énergie, Ecoinvent, Association Bilan Carbone).

Concernant l'utilisation des produits, certaines marques, comme Biolage, Biotherm, Garnier et Kiehl's, sensibilisent leurs consommateurs aux écogestes permettant de réduire leur consommation d'eau chaude, ou au tri et à la collecte des emballages vides.

SHARING BEAUTY WITH ALL

LES QUATRE PILIERS DU PROGRAMME

La stratégie bas carbone de L'Oréal est au cœur de son programme de développement durable, *Sharing Beauty With All*, lancé en 2013. Intégré à l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe, ce programme repose sur quatre piliers :

- innover durablement, pour réduire l'empreinte environnementale des produits et des formules ;
- produire durablement, pour réduire l'empreinte environnementale des usines et des centres de distribution, en particulier leur empreinte carbone ;
- consommer durablement, pour offrir au consommateur la possibilité de faire des choix de consommation durable ;
- partager notre croissance avec les parties prenantes internes et externes (communautés, fournisseurs et salariés).

Pour en savoir plus :

- www.loreal.fr/sharing-beauty-with-all
- @LOrealCommitted